

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2086

22 août 2012

SOMMAIRE

Cable Trade and Consulting S.A.	100109	Co-Legend S.A.	100125
Calidris 28 AG	100110	Compagnie de Banque Privée Quilvest S.A.	100094
Camada S.A.	100110	Condrimmo S.A.	100094
CAP Group S.à r.l.	100110	Convert S.à r.l.	100126
Capita Administrative Services (Luxem- bourg) S.à r.l.	100090	Cornavin JV Luxembourg S.à r.l.	100094
Capita Fiduciary Group S.A.	100090	Corporation Investments S.A.	100126
Capital Properties Investments S.à r.l. ..	100093	Cote & Vins S.à r.l.	100095
Caribbeds	100093	Cristal de Luxe	100110
Carraro International S.A.	100120	Cyclan S.à r.l.	100121
Cassandra S.A.	100120	DAIDI Immobilière S.A.	100128
Cavernet S.à r.l.	100094	Darcasa S.à r.l.	100128
CBS Broadcast Kingworld - CBS-Lux Hold- ing LLC S.C.S.	100120	De Feinen Heizungsknechler s.à r.l.	100127
CBS CSI Distribution - CBS-Lux Holding LLC S.C.S.	100120	Den Neie Feierkrop Société Coopérative	100127
CBS Worldvision - CBS-Lux Holding LLC S.C.S.	100121	DE VERBAND (Fédération Agricole d'Achat et de Vente)	100128
CEP II Co-Investment S.à r.l. SICAR	100090	Diemmevi S.A.	100126
CEP II Participations S.à r.l. SICAR	100121	Direct Management Consulting S.à r.l. ..	100127
CEPS S.à r.l.	100121	DMF Investments S.A.	100126
CEPS S.à r.l.	100121	Dome Luxembourg S.A.	100128
CEPS S.à r.l.	100124	D.P. S.à r.l.	100126
Cheops Participations S.A.	100094	First Vandalia Luxembourg Holding S.A.	100128
Chronotron S.à r.l.	100094	Gamma Finance S.à r.l.	100091
Chunko S.A.	100120	HCEPP II Luxembourg Master S.à r.l. ...	100090
Circuit 3	100095	Immobilière de Richelle S.A.	100095
Classic Films	100124	Molycorp Luxembourg Holdings S.à r.l. .	100110
CLdN Fin S.A.	100124	Ronbeton S.A.	100109
Clemalux S.à r.l.	100124	Tobacco GTI SA	100127
Clichy Holding S.A., SPF	100125	VB (Luxembourg) S.à r.l.	100082
Cloisinvest S.A.	100125	Ypso Holding S.à r.l.	100122
Co-Legend S.A.	100125		

VB (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 22.720.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 169.694.

In the year two thousand and twelve, on the ninth day of July.

Before Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

MTL Publishing LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 (the "Sole Shareholder"),

hereby duly represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, notary clerk, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney having been signed "ne varietur" by the power of attorney holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The appearing party is the sole shareholder of "VB (Luxembourg) S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 169694, incorporated by a deed enacted by the undersigned notary on 19 June 2012, not yet published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" (the "Company").

II.- That the 20,000 (twenty thousand) shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 22,700,000 (twenty-two million seven hundred thousand United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars) to USD 22,720,000 (twenty-two million seven hundred twenty thousand United States Dollars) by the issuance of 22,700,000 (twenty-two million seven hundred thousand) new shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, subject to the payment of a global share premium in an amount of USD 185,728,202.44 (one hundred eighty-five million seven hundred twenty-eight thousand two hundred two United States Dollars and forty-four cents), out of which USD 2,272,000 (two million two hundred seventy-two thousand United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve, the whole to be fully paid up through a contribution in kind;

3. Subscription and payment by MTL Publishing LLC of 22,700,000 (twenty-two million seven hundred thousand) new shares by way of a contribution in kind;

4. New composition of the shareholding of the Company;

5. Reclassification of the 22,720,000 (twenty-two million seven hundred twenty thousand) shares issued by the Company, having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, into:

- 20,020,000 (twenty million twenty thousand) class A shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each;

- 1,100,000 (one million one hundred thousand) class B shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each;

- 950,000 (nine hundred fifty thousand) class C shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each;

- 650,000 (six hundred fifty thousand) class D shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each.

6. Subsequent amendments of articles 8 and 21 of the articles of association of the Company; and

7. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting, acknowledges being sufficiently informed on the agenda, considers the meeting to be validly convened and therefore agrees to deliberate and

vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution:

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 22,700,000 (twenty-two million seven hundred thousand United States Dollars) so as to raise the share capital from its current amount of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars) to USD 22,720,000 (twenty-two million seven hundred twenty thousand United States Dollars) by the issuance of 22,700,000 (twenty-two million seven hundred thousand) new shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each (the "New Shares"), subject to the payment of a global share premium amounting to USD 185,728,202.44 (one hundred eighty-five million seven hundred twenty-eight thousand two hundred two United States Dollars and forty-four cents) payable on the share premium account of the Company (the "Share Premium"), out of which USD 2,272,000 (two million two hundred seventy-two thousand United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve, the whole to be fully paid by a contribution in kind made by the Sole Shareholder and consisting of a receivable in an amount of USD 208,428,202.44 (two hundred eight million four hundred twenty-eight thousand two hundred two United States Dollars and forty-four cents) (the "Receivable").

Third resolution:

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Sole Shareholder of the New Shares and the Share Premium through the contribution in kind as described below.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Sole Shareholder, hereby represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal and declares to subscribe to the New Shares. The issue of the New Shares is also subject to the payment of the Share Premium. The New Shares as well as the Share Premium have been fully paid up by the Sole Shareholder through a contribution in kind as described below.

Description of the contribution

The contribution made by the Sole Shareholder, in exchange of the issuance of the New Shares and the payment of the Share Premium, is composed of the Receivable (the "Contribution").

Valuation

The net value of the Contribution amounts to USD 208,428,202.44 (two hundred eight million four hundred twenty-eight thousand two hundred two United States Dollars and forty-four cents).

Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 27 June 2012, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it as a formality of registration.

Evidence of the Contribution's existence

A proof of the Contribution has been given to the Company.

Managers' intervention

Thereupon intervene:

- a) Mr. Wim Rits, residing professionally at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, category A manager of the Company;
- b) Mr. Ivo Hemelraad, residing professionally at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, category A manager of the Company;
- c) Mrs. Barbara Neuerburg, residing professionally at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, category A manager of the Company;
- d) Mr. Serge Foucher, residing professionally at 49/51 Quai de Dion Bouton, 92800, Puteaux, France, category B manager of the Company;
- e) Mr. Rodney Cannon, residing professionally at Al Mamoura A, Muroor St., UEA, Abu Dhabi, category C manager of the Company; and
- f) Mr. Kevin Kokko, residing professionally at Al Mamoura A, Muroor St., UEA, Abu Dhabi, category C manager of the Company.

all represented here by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy contained in the above statement of contribution value.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company by reason of the Contribution, expressly agree with the description of this Contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the shareholding of the Company is now composed of:

- MTL Publishing LLC: 22,720,000 (twenty-two million seven hundred twenty thousand) shares.

The notary acts that the 22,720,000 (twenty-two million seven hundred twenty thousand) shares, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

Fifth resolution:

It is resolved to reclassify the 22,720,000 (twenty-two million seven hundred twenty thousand) shares issued by the Company, having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, into:

- 20,020,000 (twenty million twenty thousand) class A shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, to which an amount of share premium of USD 180,000,000 (one hundred eighty million United States Dollars) shall be attached, out of which USD 2,272,000 (two million two hundred seventy-two thousand United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve;
- 1,100,000 (one million one hundred thousand) class B shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, to which an amount of share premium of USD 2,328,202.44 (two million three hundred twenty-eight thousand two hundred two United States Dollars and forty-four cents) shall be attached;
- 950,000 (nine hundred fifty thousand) class C shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, to which an amount of share premium of USD 2,050,000 (two million fifty thousand United States Dollars) shall be attached;
- 650,000 (six hundred fifty thousand) class D shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, to which an amount of share premium of USD 1,350,000 (one million three hundred fifty thousand United States Dollars) shall be attached.

Sixth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is resolved to amend the article 8 of the Company's articles of association so as to read as follows:

“ Art. 8. The Company's share capital is set at USD 22,720,000 (twenty-two million seven hundred twenty thousand United States Dollars), represented by (i) 20,020,000 (twenty million twenty thousand) class A shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each (the “Class A Shares”), (ii) 1,100,000 (one million one hundred thousand) class B shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each (the “Class B Shares”), (iii) 950,000 (nine hundred fifty thousand) class C shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each (the “Class C Shares”), and (iv) 650,000 (six hundred fifty thousand) class D shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each (the “Class D Shares”, and together referred with the Class A Shares, the Class B Shares and the Class C Shares, the “Shares”), each having such rights and obligations as set out in the Articles.

The amount of the share capital of the Company may be increased or reduced by means of a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

The Class A Shares shall confer the holder(s) thereof the financial rights based on the value of and all incomes received by the Company (the “Specific Assets A”) from its investments in BW Publishing Limited, a company incorporated under the laws of England and Wales (registered number 07830888), whose registered address is at 6 Gracechurch Street, London EC3V 0AT (the “UKco”).

The Class B Shares shall confer the holder(s) thereof the financial rights based on the value of and all incomes received by the Company stemming from any tranche 1 intercompany loan agreement that might be entered into from time to time between the Company as lender and the UKco as borrower and from any loan agreement that might be entered into from time to time by the Company as lender and MTL Publishing LLC, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, as borrower or from any other asset that might have replaced such specific asset in the balance sheet of the Company from time to time (the “Specific Assets B”).

The Class C Shares shall confer the holder(s) thereof the financial rights based on the value of and all incomes received by the Company stemming from any tranche 2 intercompany loan agreement that might be entered into from time to time between the Company as lender and the UKco as borrower or from any other asset that might have replaced such specific asset in the balance sheet of the Company from time to time (the “Specific Assets C”).

The Class D Shares shall confer the holder(s) thereof the financial rights based on the value of and all incomes received by the Company stemming from any tranche 3 intercompany loan agreement that might be entered into from time to time between the Company as lender and the UKco as borrower or from any other asset that might have replaced such specific asset in the balance sheet of the Company from time to time (the “Specific Assets D”).

In addition to the balance sheet of the Company to be drawn up each year by the board of managers or the sole manager (as the case may be), the latter shall record for each class of Shares the specific results of each class of Shares on the

basis of the results of the Specific Assets A, of the Specific Assets B, of the Specific Assets C and of the Specific Assets D (the "Cost Accounts"). The Cost Accounts will allow determining the specific net result allocated to each class of Shares (the "Specific Net Result").

The financial rights and conditions attached to the different categories of Shares are further detailed in article 21."

It is further resolved to amend the article 21 of the Company's articles of association so as to read as follows:

" **Art. 21.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year 5% (five percent) of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued share capital, as decreased or increased from time to time, but shall again become compulsory if the statutory reserve falls below such one tenth.

The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law or the sole shareholder (as the case may be) may decide at any time that the excess be distributed to the shareholder(s) proportionally to the Shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve in accordance with the provisions set forth hereafter.

The Specific Net Result as shown by the Cost Accounts may be distributed to the relevant shareholders of the Company or be carried forward.

Should a Specific Net Result be negative for a financial year, the holder(s) of the concerned class of Shares would not be entitled to receive any dividend for the said financial year and the negative Specific Net Result attached to that class of Shares shall be deducted from the Specific Net Result to be attributed to that class of Shares for the subsequent financial years.

Should a Specific Net Result be positive for a financial year but superior to the Maximum Amount Distributable (as this term is defined below), the holder(s) of such class of Shares would be entitled to the Maximum Amount Distributable (as this term is defined below) divided by the number of outstanding Shares in the concerned class of Shares.

The positive Specific Net Results that the shareholders of the Company would resolve not to distribute or would not be in position to distribute due to the Maximum Amount Distributable (as this term is defined below) would be added to the Specific Net Result attributable to that class of Shares for the subsequent financial years and would be exclusively reserved to that class of Shares.

Should new Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares or Class D Shares be issued with a correlative share premium, such share premium would be allocated to a specific share premium account dedicated, for the needs of the Cost Accounts, to the Class A Shares, to the Class B Shares, to the Class C Shares or to the Class D Shares.

The holder(s) of Class A Shares shall propose the allocation of the Specific Net Result corresponding to the Specific Assets A, the holder(s) of Class B Shares shall propose the allocation of the Specific Net Result corresponding to the Specific Assets B, the holder(s) of Class C Shares shall propose the allocation of the Specific Net Result corresponding to the Specific Assets C, and the holder(s) of Class D Shares shall propose the allocation of the Specific Net Result corresponding to the Specific Assets D.

The distribution of all the Specific Net Results shall not exceed the Maximum Amount Distributable (as this term is defined below).

In any case, dividends can only be distributed to the extent that the Company has distributable sums within the meaning of the Commercial Companies Law and in accordance with the other applicable provisions of the Commercial Companies Law (the "Maximum Amount Distributable")."

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this deed, have been estimated at about seven thousand two hundred euro (€ 7,200.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le neuvième jour du mois de juillet.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire public établi à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

MTL Publishing LLC, une société du Delaware à responsabilité limitée, ayant son siège social sis Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 (l'«Associé Unique»),

ici dûment représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, avec adresse professionnelle sise au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I - La partie comparante est l'associé unique de «VB (Luxembourg) S.à r.l.», une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 169694, constituée par acte reçu par le notaire soussigné le 19 juin 2012, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1967 (la «Société»).

II - Que les 20.000 (vingt mille) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour, dont l'Associé Unique reconnaît avoir été dûment préalablement informé.

II I- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation préalable;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 22.700.000 USD (vingt-deux millions sept cent mille dollars américains) afin de le porter de son montant actuel de 20.000 USD (vingt mille dollars américains) à 22.720.000 USD (vingt-deux millions sept cent vingt mille dollars américains) par l'émission de 22.700.000 (vingt-deux millions sept cent mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de 185.728.202,44 EUR (cent quatre-vingt cinq millions sept cent vingt-huit mille deux cent deux dollars américains et quarante-quatre cents), dont un montant de 2.272.000 USD (deux millions deux cent soixante-douze mille dollars américains) sera alloué à la réserve légale de la Société, le tout devant être entièrement libéré au moyen d'un apport en nature;

3. Souscription et libération par MTL Publishing LLC de 22.700.000 (vingt-deux millions sept cent mille) nouvelles parts sociales par voie d'apport en nature;

4. Nouvelle composition de l'actionariat de la Société;

5. Reclassification des 22.720.000 (vingt-deux millions sept cent vingt mille) nouvelles parts sociales émises par la Société, ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune en:

- 20.020.000 (vingt millions vingt mille) parts sociales de catégorie A ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune;

- 1.100.000 (un million cent mille) parts sociales de catégorie B ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune;

- 950.000 (neuf cent cinquante mille) parts sociales de catégorie C ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune;

- 650.000 (six cent cinquante mille) parts sociales de catégorie D ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune.

6. Modifications subséquentes des articles 8 et 21 des statuts de la Société; et

7. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution:

Il est décidé que l'Associé Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée; reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère que l'assemblée a été valablement convoquée et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que l'ensemble de la documentation pertinente a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 22,700,000 USD (vingt-deux millions sept cent mille dollars américains) afin de le porter de son montant actuel de 20.000 USD (vingt mille dollars américains) à 22.720.000 USD (vingt-deux millions sept cent vingt mille dollars américains) par l'émission de 22.700.000 (vingt-deux millions sept cent mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), moyennant le paiement d'une prime d'émission totale d'un montant de 185.728.202,44 EUR (cent quatre-vingt cinq millions sept cent vingt-huit mille deux cent deux dollars américains et quarante-quatre cents),

affecté au compte prime d'émission de la société (la «Prime d'émission»), dont un montant de 2.272.000 USD (deux millions deux cent soixante-douze mille dollars américains) sera alloué à la réserve légale de la société, le tout devant être entièrement libéré au moyen d'un apport en nature réalisé par l'Associé Unique et consistant en une créance d'un montant total de 208.428.202,44 EUR (deux cent huit millions quatre cent vingt-huit mille deux cent deux dollars américains et quarante-quatre cents) (la «Créance»).

Troisième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription, la libération par l'Associé Unique des Nouvelles Parts Sociales et de la Prime d'Emission par voie de l'apport en nature tel que décrit ci-après.

Intervention - Souscription - Paiement

Intervient ensuite l'Associé Unique, ici représenté par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé qui déclare souscrire les Nouvelles Parts Sociales.

L'émission des Nouvelles Parts Sociales est également sujette au paiement de la Prime d'Emission.

Les Nouvelles Parts Sociales ainsi que la Prime d'Emission ont été entièrement libérées par voie de l'apport en nature tel que décrit ci-après.

Description de l'apport

L'apport réalisé par l'Associé Unique, en échange de l'émission des Nouvelles Parts Sociales et du paiement de la Prime d'Emission, est composé de la Créance (l'«Apport»).

Evaluation

La valeur nette de l'Apport s'élève à 208.428.202,44 USD (deux cent huit millions quatre cent vingt-huit mille deux cent deux dollars américains et quarante-quatre cents).

Une telle évaluation a été approuvée par les gérants de la Société conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport en date du 27 juin 2012, qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Preuve de l'existence de l'Apport

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée à la Société.

Intervention des gérants

Interviennent ensuite:

- a) M. Wim Rits, résidant professionnellement au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérant de catégorie A de la Société;
- b) M. Ivo Hemelraad, résidant professionnellement au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérant de catégorie A de la Société;
- c) Mme Barbara Neuerburg, résidant professionnellement au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérant de catégorie A de la Société;
- d) M. Serge Foucher, résidant professionnellement au 49/51 Quai de Dion Bouton, 92800, Puteaux, France, gérant de catégorie B de la Société;
- e) M. Rodney Cannon, résidant professionnellement à Al Mamoura A, Muroor St., UEA, Abu Dhabi, gérant de catégorie C de la Société; et
- f) M. Kevin Kokko, résidant professionnellement à Al Mamoura A, Muroor St., UEA, Abu Dhabi, gérant de catégorie C de la Société.

Tous représentés par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, prénommée, en vertu d'une procuration incluse dans la déclaration de valeur d'apport mentionnée ci-dessus.

Reconnaissent avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement tenus en tant que gérants de la Société en raison de l'Apport, acceptent expressément la description de cet Apport, avec son évaluation, et confirment la validité de la souscription et du paiement.

Quatrième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, la participation au capital social de la Société est désormais composée de:

- MTL Publishing LLC: 22.720.000 (vingt-deux millions sept cent vingt mille) parts sociales.

Le notaire témoigne que les 22.720.000 (vingt-deux millions sept cent vingt mille) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement décider de la résolution à prendre ci-dessous.

Cinquième résolution:

Il est décidé de reclassifier les 22.720.000 (vingt-deux millions sept cent vingt mille) parts sociales émises par la Société, ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune, en:

- 20.020.000 (vingt millions vingt mille) parts sociales de catégorie A ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune, auxquelles un montant de prime d'émission de 180.000.000 USD (cent quatre-vingt millions dollars américains) sera attaché, duquel 2.272.000 USD (deux millions deux cent soixante-douze mille dollars américains) seront alloués à la réserve légale;

- 1.100.000 (un million cent mille) parts sociales de catégorie B ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune, auxquelles un montant de prime d'émission de 2.328.202,44 USD (deux millions trois cent vingt-huit mille deux cent deux dollars américains et quarante-quatre cents) sera attaché;

- 950.000 (neuf cent cinquante mille) parts sociales de catégorie C ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune, auxquelles un montant de prime d'émission de 2.050.000 USD (deux millions cinquante mille dollars américains) sera attaché;

- 650.000 (six cent cinquante mille) parts sociales de catégorie D ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune, auxquelles un montant de prime d'émission de 1.350.000 USD (un million trois cent cinquante mille dollars américains) sera attaché.

Sixième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes et l'Apport ayant été totalement réalisé, il est décidé de modifier l'article 8 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est fixé à 22.720.000 USD (vingt-deux millions sept cent vingt mille dollars américains), représenté par (i), 20.020.000 (vingt millions vingt mille) parts sociales de catégorie A ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie A»), (ii) 1.100.000 (un million cent mille) parts sociales de catégorie B ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie B»), (iii) 950.000 (neuf cent cinquante mille) parts sociales de catégorie C ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie C») et (iv) 650.000 (six cent cinquante mille) parts sociales de catégorie D ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar américain) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie D»), et collectivement désignées avec les Parts Sociales de Catégorie A, les Parts Sociales de Catégorie B et les Parts Sociales de Catégorie C, les «Parts Sociales», ayant chacune les droits et obligations tels que figurant dans les Statuts.

Le montant du capital social de la Société peut être augmenté ou réduit au moyen d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) prise dans les formes requises pour la modification des Statuts.

Les Parts Sociales de Catégorie A confèrent au(x) propriétaire(s) de celles-ci les droits financiers basés sur la valeur de et tous les revenus reçus par la Société (les «Actifs Spécifiques A») de ses investissements dans BWV Publishing Limited, une société constituée sous les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles (numéro d'immatriculation 07830888), dont le siège social est au 6 Gracechurch Street, Londres EC3V OAT (la «UKco»).

Les Parts Sociales de Catégorie B confèrent au(x) propriétaire(s) de celles-ci les droits financiers basés sur la valeur de et tous les revenus provenant de toute tranche 1 d'un accord de prêt intersociétés qui pourrait être conclu occasionnellement entre la Société en qualité de prêteur et la UKco en qualité d'emprunteur et de tout accord de prêt qui pourrait être conclu occasionnellement entre la Société en qualité de prêteur et MTL Publishing LLC, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, en qualité d'emprunteur ou de tout autre actif qui pourrait remplacer cet actif spécifique au bilan de la Société occasionnellement (les «Actifs Spécifiques B»).

Les Parts Sociales de Catégorie C confèrent au(x) propriétaire(s) de celles-ci les droits financiers basés sur la valeur de et tous les revenus provenant de toute tranche 2 d'un accord de prêt intersociétés qui pourrait être conclu occasionnellement entre la Société en qualité de prêteur et la UKco en qualité d'emprunteur ou de tout autre actif qui pourrait remplacer cet actif spécifique au bilan de la Société occasionnellement (les «Actifs Spécifiques C»).

Les Parts Sociales de Catégorie D confèrent au(x) propriétaire(s) de celles-ci les droits financiers basés sur la valeur de et tous les revenus provenant de toute tranche 3 d'un accord de prêt intersociétés qui pourrait être conclu occasionnellement entre la Société en qualité de prêteur et la UKco en qualité d'emprunteur ou de tout autre actif qui pourrait remplacer cet actif spécifique au bilan de la Société occasionnellement (les «Actifs Spécifiques D»).

En complément du bilan de la Société établi chaque année par le conseil de gérance ou par le gérant unique (selon le cas), ce dernier comptabilisera pour chaque catégorie de Parts Sociales les résultats spécifiques de chaque catégorie de Parts Sociales sur la base des résultats des Actifs Spécifiques A, des Actifs Spécifiques B, des Actifs Spécifiques C et des Actifs Spécifiques D (les «Comptes Analytiques»). Les Comptes Analytiques permettront de déterminer le résultat net spécifique propre à chaque catégorie de Parts Sociales (le «Résultat Net Spécifique»).

Les droits financiers et conditions attachés aux différentes catégories de Parts Sociales sont détaillés plus avant à l'article 21.

Il est également décidé de modifier l'article 21 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 21. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, 5% (cinq pour cent) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social tel que augmenté ou réduit le cas échéant, mais devront être repris si la réserve légale est inférieure à ce seuil de dix pour cent.

L'assemblée générale des associés, à la majorité prévue par la Loi, ou l'associé unique (selon le cas) peuvent décider à tout moment qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera distribué entre les associés proportionnellement aux Parts Sociales qu'ils détiennent à titre de dividendes ou reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale en conformité avec les dispositions énoncées ci-après.

Le Résultat Net Spécifique tel qu'établi par les Comptes Analytiques pourra être distribué aux associés idoines ou être reporté.

Dans la mesure où un Résultat Net Spécifique serait négatif au cours d'un exercice, le(s) titulaire(s) d'une telle catégorie de Parts Sociales n'aurait le droit à aucune dividende au titre dudit exercice et le Résultat Net Spécifique négatif relatif à cette catégorie de Parts Sociales viendrait en déduction du Résultat Net Spécifique à attribuer à cette catégorie de Parts Sociales pour les exercices ultérieurs.

Dans la mesure où le Résultat Net Spécifique serait positif pour un exercice social mais supérieur au Montant Maximum Distribuible (tel que le terme est défini ci-dessous), le(s) titulaire(s) de cette catégorie de Parts Sociales sera autorisé au Montant Maximum Distribuible (tel que le terme est défini ci-dessous) divisé par le nombre de Parts Sociales dans la catégorie de Parts Sociales concernée.

Les Résultats Nets Spécifiques positifs que les associés de la Société décident de ne pas distribuer ou qu'ils sont dans l'impossibilité de distribuer compte tenu du Montant Maximum Distribuible (tel que le terme est défini ci-dessous) seront additionnés au Résultat Net Spécifique attribué à cette catégorie de Parts Sociales au titre des exercices sociaux ultérieurs et seront exclusivement réservés à cette catégorie de Parts Sociales.

En cas d'émission de nouvelles Parts Sociales de Catégorie A, Parts Sociales de Catégorie B, Parts Sociales de Catégorie C ou Parts Sociales de Catégorie D avec une prime d'émission corrélative, ladite prime d'émission sera allouée à un compte de prime d'émission spécifiquement affecté, pour les besoins des Comptes Analytiques, aux Parts Sociales de Catégorie A, aux Parts Sociales de Catégorie B, aux Parts Sociales de Catégorie C ou aux Parts Sociales de Catégorie D.

Le(s) titulaire(s) de Parts Sociales de Catégorie A pourra proposer l'affectation du Résultat Net Spécifique correspondant aux Actifs Spécifiques A, le(s) titulaire(s) de Parts Sociales de Catégorie B pourra proposer l'affectation du Résultat Net Spécifique correspondant aux Actifs Spécifiques B, le(s) titulaire(s) de Parts Sociales de Catégorie C pourra proposer l'affectation du Résultat Net Spécifique correspondant aux Actifs Spécifiques C et le(s) titulaire(s) de Parts Sociales de Catégorie D pourra proposer l'affectation du Résultat Net Spécifique correspondant aux Actifs Spécifiques D.

La distribution de l'ensemble des Résultats Nets Spécifiques ne pourra dépasser le Montant Maximum Distribuible (tel que le terme est défini ci-dessous).

Dans tous les cas, les dividendes peuvent seulement être distribués dans la mesure où la Société a des sommes distribuables au sens de la Loi sur les Sociétés Commerciales et en conformité avec les autres dispositions applicables de la Loi sur les Sociétés Commerciales (le «Montant Maximum Distribuible»).

Estimation des coûts

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec cette augmentation de capital, ont été estimés à environ sept mille deux cents euros euros (€7.200,-).

Aucun autre point n'ayant à être traité devant l'assemblée, celle-ci a été ajournée.

Dont acte fait et passé à Esch-sur-Alzette, au jour indiqué en tête du présent document.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction française. Sur demande de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 juillet 2012. Relation: EAC/2012/9377. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012090485/438.

(120127461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2012.

Capita Administrative Services (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 375.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 95.401.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 juillet 2012.

Référence de publication: 2012090624/10.

(120127807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Capita Fiduciary Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 147.080.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 juillet 2012.

Référence de publication: 2012090625/10.

(120127808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

HCEPP II Luxembourg Master S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 424.325,00.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 90.906.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 JUIL. 2012.

Pour: HCEPP II Luxembourg MASTER S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012090812/15.

(120128476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

CEP II Co-Investment S.à r.l. SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 114.414.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2012.

CEP II Co-Investment S.à r.l. SICAR

Un mandataire

Référence de publication: 2012090659/13.

(120128169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Gamma Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 173.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 117.623.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and twelve, on the twenty second day of June,
Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-Sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

SHC EUROPE, LLC, a limited liability company incorporated and governed under the laws of Delaware, United States of America, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, DE 19808, Wilmington, Delaware, United States of America and registered with the Secretary of State of the state of Delaware under file number 3111564 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Mrs Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-Sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on 21 June 2012.

Said proxy signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

I. The appearing party is currently the Sole Shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of Gamma Finance S.à r.l., having its registered office at 20, rue de la Poste L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 117.623 (the "Company") and incorporated by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Luxembourg, on 28 June 2006, published in the Memorial, Recueil Spécial C number 1677 on 7 September 2006.

The Company's articles of association have been amended pursuant to a deed of Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg, on 25 July 2007, published in the Memorial, Recueil Spécial C number 2164 on 2 October 2007.

II. The share capital of the Company currently amounts to one hundred seventy-three thousand five hundred Euros (EUR 173,500), represented by one thousand three hundred eighty-eight (1,388) shares with a nominal value for each share of one hundred twenty-five Euros (EUR 125).

III. The appearing person, as Sole Shareholder, takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder expressly declares to proceed with the early dissolution of the Company with immediate effect and to put the Company into liquidation.

Second resolution

The Sole Shareholder wholly and fully discharges the managers, namely Luxembourg Corporation Company S.A., Robert T. McAllister and Stephen M. Briggs of the dissolved Company for the performance of their duties during their mandates, without any reserve or restriction.

Third resolution

The accounting situation is presented to the Sole Shareholder. The accounting situation is approved by the Sole Shareholder.

Fourth resolution

The Sole Shareholder declares that it takes over and assumes all assets, liabilities and commitments of the dissolved Company, known or unknown at the day of this notarial deed.

The Sole Shareholder approves that it is thus vested with all the assets of the Company, if any, and undertakes to settle all and any liabilities of the Company to be wound up, known or unknown at the day of this notarial deed.

Fifth resolution

The Sole Shareholder declares that the activity of the Company has ceased and that the liquidation of the Company is considered to be done and closed without prejudice as the Sole Shareholder assumes all its liabilities.

Sixth resolution

The Sole Shareholder declares to proceed with the cancellation of the share's register as well as any other register as the case may be as a result of the dissolution of the Company.

Seventh resolution

The Sole Shareholder declares that the accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at the following address: Strategic Hotels & Resorts, 200 West Madison Street, Suite 1700, Chicago, Illinois 60606, United States of America.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present deed are estimated without prejudice at approximately one thousand five hundred euro (€ 1,500.-).

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze le vingt-deux juin,

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette, Grand-duché de Luxembourg.

A comparu:

SHC EUROPE, LLC, une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois de Delaware, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, DE 19808, Wilmington, Delaware, Etats Unis et enregistrée au registre de la Secretary of State de l'Etat du Delaware sous le numéro 3111564 (l' "Associé Unique")

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, demeurant professionnellement au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-Sur-Alzette, Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le vingt-un juin.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante représentée par son mandataire a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est actuellement l'Associé Unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de Gamma Finance S.à r.l. ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.623 (la "Société") et constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Luxembourg, en date du 28 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1677 en date du 7 septembre 2006.

Les statuts ont été modifiés par acte reçu par Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2164 le 2 octobre 2007.

II. La Société a actuellement un capital social de cent soixante-treize mille cinq cents Euros (173.500 Euros) représenté par mille trois cent quatre-vingt-huit (1.388) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (125 Euros) chacune.

III. Le comparant, en qualité d'Associé Unique, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique déclare expressément procéder à la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'Associé Unique donne décharge pleine et entière aux gérants de la Société dissoute, à savoir Luxembourg Corporation Company S.A., Robert T. McAllister et Stephen M. Briggs pour l'exécution de leurs mandats sans réserve ni restriction.

Troisième résolution

La situation comptable de la Société est présentée à l'Associé Unique.

La situation comptable est approuvée par l'Associé Unique.

Quatrième résolution

L'Associé Unique déclare qu'il prend en charge et assume l'actif, le passif et les engagements de la Société dissoute, connue et inconnue à la date du présent acte notarié.

L'Associé Unique reconnaît recevoir tout l'actif de la Société, le cas échéant, et s'engage à régler toute dette de la Société dissoute, connue et inconnue à la date du présent acte notarié.

Cinquième résolution

L'Associé Unique déclare que l'activité de la Société a cessé et que la liquidation de la Société est considérée comme faite et clôturée, sans préjudice car l'Associé Unique assume toutes ses responsabilités.

Sixième résolution

L'Associé Unique déclare procéder à l'annulation du registre des associés ainsi que de tout autre registre le cas échéant en conséquence de la dissolution de la Société.

Septième résolution

L'Associé Unique déclare que les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à l'adresse suivante: Strategic Hotels & Resorts, 200 West Madison Street, Suite 1700, Chicago, Illinois 60606, Etats Unis d'Amérique.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme d'environ mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentaire qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 juin 2012. Relation: EAC/2012/8413. Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

Le Receveur (signé): Santoni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012090781/133.

(120127650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Capital Properties Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 144.208.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2012.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2012090626/11.

(120127960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Caribbeds, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Basseur.

R.C.S. Luxembourg B 128.106.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Caribbeds

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012090627/11.

(120128136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Cavernet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 112.775.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandra Calvaruso.

Référence de publication: 2012090629/10.

(120128163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Cheops Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 162.338.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Cheops Participations S.A.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2012090633/11.

(120127654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Condrimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 134.849.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Condrimmo S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012090638/11.

(120128483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Chronotron S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 115.720.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandra Calvaruso.

Référence de publication: 2012090634/10.

(120128161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Compagnie de Banque Privée Quilvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 7, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 117.963.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012090637/9.

(120127827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Cornavin JV Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 122.210.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2012090639/10.

(120127756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Cote & Vins S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3784 Tétange, 12, rue de Rumelange.

R.C.S. Luxembourg B 152.575.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2012090640/10.

(120128416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Immobilière de Richelle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 41.972.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 23 juillet 2012 à 14.00 heures

Le mandat du commissaire aux comptes EWA REVISION S.A. est remplacé par la société FIRELUX S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84589, avec siège à L – 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy. Ce mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2015.

Ettelbruck, le 23 juillet 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2012090828/15.

(120127681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Circuit 3, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 170.221.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the thirteenth of July.

Before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

“Circuit 1” a société anonyme, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies’ register under number B 163.571, having its registered office at 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg,

here represented by Mrs Anne Mauske, Avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 11 July 2012.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a public limited company (société anonyme) which it wishes to incorporate with the following articles of association:

A. Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. Name. There exists a public company limited by shares (société anonyme) under the name “Circuit 3” (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law") as well as the present articles of association.

Art. 2. Purpose.

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well

as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may also act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.

2.5 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time, without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by decision of the board of directors. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

B. Share capital - Shares

Art. 5. Share capital.

5.1. The Company's share capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000), represented by thirty-one thousand (31,000) shares, with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

5.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 Any new shares to be paid for in cash shall be offered by preference to the existing shareholder(s) holding shares of the same class as the new shares offered. In case of plurality of shareholders, such shares shall be offered to the shareholders in proportion to the number of shares held by them in the Company's share capital. The board of directors shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised. This period may not be less than thirty (30) days from the date of dispatch of a registered letter sent to the shareholder(s), announcing the opening of the subscription period. The general meeting of shareholders may limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholder(s) in the manner required for an amendment of these articles of association or in accordance with article 6 hereof.

5.4 Notwithstanding anything to the contrary in the articles of association, the preferential subscription right referred to in article 5.3 does not apply to shares for which the rights to participate in distributions or distribution of the liquidation proceeds are different.

5.5 The Company may redeem its own shares subject to the provisions of the Law.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The shares of the Company are in registered form. The holders of shares, bonds or any other registered securities issued by the Company may not request the conversion of these securities into shares, bonds or other securities in bearer form.

6.3 The Company may have one or several shareholders.

6.4 The death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.

7.1 A register of shares shall be kept by the Company, which shall be available for inspection by shareholders. The register shall contain all the information required by the Law. Ownership of shares is established by registration in said share register. Certificates of such registration shall be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 In accordance with article 9 of the law of 5 August 2005 on financial collateral arrangements, as amended, voting rights (and any other rights attaching to the shares) may be exercised by any person in favour of whom the shares have been pledged in accordance with and subject to the conditions provided by, and in compliance with, the pledge agreement

(if any) relating to them. Such person may, in accordance with the provisions of the pledge agreement (if any), exercise all the rights of a shareholder at a general meeting of shareholders or during the adoption of shareholders' resolutions, including (without limitation) (1) the right to convene a general meeting of shareholders itself (to the extent permitted by any applicable law) or to request the board of directors to convene a general meeting of shareholders, (2) the right to request items to be added to the agenda of the general meeting of shareholders and (3) the right to adopt resolutions in writing (to the extent permitted by the law).

7.3 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been designated as representative in relation to the Company.

7.4 The shares are freely transferable subject to the provisions of the Law.

7.5 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties either (i) through the recording of a declaration of transfer into the register of shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or (ii) by the Company upon notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company.

C. General meetings of shareholders

Art. 8. Powers of the general meeting of shareholders.

8.1 Without prejudice to article 7.2 above, the shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association, without prejudice to article 7.2 above.

8.2 If the Company has only one shareholder, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the "sole shareholder", depending on the context and as applicable and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

8.3 The following matters must be decided by the general meeting of shareholders (without prejudice to any other powers reserved by the Law to the general meeting of shareholders):

- any amendment to the majority rules applicable to the appointment or revocation of the directors of the Company which would have the direct or indirect effect on the shareholder of the Company of losing the right to appoint or revoke the directors of the Company;
- any change to the corporate form or nationality of the Company or any displacement of the registered office the Company outside the Grand-Duchy of Luxembourg;
- any merger involving, or liquidation of the Company; or
- any modification to the articles of association of the Company which has the effect of adversely affecting the rights of any beneficiary of security over the shares of the Company, if any.

8.4 The following matter requires the prior approval of the general meeting of shareholders:

- any written statement made by the Company affirming or asserting that the Company's centre of main interests ("COMI") is not in Luxembourg.

Art. 9. Convening of general meeting of shareholders.

9.1 The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the board of directors or, as the case may be, by the statutory auditor(s).

9.2 It must be convened by the board of directors or the statutory auditor(s) upon written request of shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's share capital. In such case, the general meeting of shareholders shall be held within a period of one (1) month from receipt of such request.

9.3 The convening notices for every general meeting shall contain the date, time, place and agenda of the meeting and shall be dispatched to each shareholder by registered mail at least eight (8) days before the date scheduled for the meeting. To the extent required by any agreement of a pledge over shares of the Company, a copy of the convening notice including the agenda of the meeting shall be sent to the pledgee in accordance with such agreement, which shall in particular (without limitation) be the case for meetings convened to deliberate on the following matters:

- any amendment to the majority rules applicable to the appointment or revocation of the directors of the Company which would have the direct or indirect effect on the shareholder of the Company of losing the right to appoint or revoke the directors of the Company;
- any change to the corporate form or nationality of the Company or any displacement of the registered office the Company outside the Grand-Duchy of Luxembourg;
- any merger involving, or liquidation of the Company;
- any modification to the articles of association of the Company which has the effect of adversely affecting the rights of any beneficiary of security over the shares of the Company, if any; or
- any written statement made by the Company affirming or asserting that its COMI is not in Luxembourg.

9.4 If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirement the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 10. Conduct of general meetings of shareholders.

10.1 The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of meeting, on the 4th Wednesday of the month of June at 2.00 pm (CEST). Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting.

10.2 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the general meeting of shareholders and who need neither be shareholders, nor members of the board of directors.

10.3 An attendance list must be kept at any general meeting of shareholders.

10.4 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. One person may represent several or even all shareholders. The board of directors may determine other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any general meeting of shareholders.

10.5 Shareholders participating in a meeting by conference call, through video-conference or by any other means of communication allowing their identification and allowing that all persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting, are deemed to be present for the computation of the quorums and votes, subject to such means of communication being made available at the place of the meeting.

10.6 Each shareholder may vote at a general meeting through a signed voting form sent by post, electronic mail, facsimile or any other means of communication to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour of, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

10.7 Voting forms which, for a proposed resolution, do not show only (i) a vote in favour or (ii) a vote against the proposed resolution or (iii) an abstention are void with respect to such resolution. The Company shall only take into account voting forms received prior to the general meeting which they relate to.

Art. 11. Quorum and vote.

11.1 Each share is entitled to one (1) vote.

11.2 Except as otherwise required by the Law or these articles of association, resolutions at a general meeting of shareholders duly convened shall not require any presence quorum and shall be adopted at a simple majority of the votes validly cast, regardless of the portion of capital represented. Abstentions and nil votes shall not be taken into account.

Art. 12. Amendments of the articles of association. These articles of association may be amended by a majority of at least two-thirds of the votes validly cast at a general meeting at which more than half of the Company's share capital is present or represented. In case the second condition is not satisfied, a second meeting may be convened in accordance with the Law and these articles of association which may deliberate regardless of the proportion of the share capital represented and at which resolutions are taken at a majority of at least two-thirds of the votes validly cast. Abstentions and nil votes are not taken into account.

Art. 13. Change of nationality. The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent of all shareholders.

Art. 14. Adjournment of general meeting of shareholders. The board of directors may adjourn any general meeting of shareholders that has commenced for four (4) weeks. The board of directors shall do so at the request of shareholders representing at least twenty percent (20%) of the share capital of the Company. By such an adjournment of a general meeting of shareholders, any resolution already adopted shall be cancelled.

Art. 15. Minutes of general meetings of shareholders.

15.1 The board of any general meeting of shareholders shall draw up minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder upon request.

15.2 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified as a true copy of the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the chairman of the board of directors or by any two (2) of its members.

D. Management

Art. 16. Composition and powers of the board of directors.

16.1 The Company shall be managed by a board of directors whose members do not necessarily have to be shareholders and composed of at least three (3) members.

However, where the Company has been formed by a single shareholder or where it appears at a shareholders' meeting that all the shares issued by the Company are held by a sole shareholder, the Company may be managed by a sole director until the next general meeting of shareholders following the increase of the number of shareholders. In such case and to the extent applicable and where the term "sole director" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "board of directors" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole director".

16.2 The board of directors is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

Art. 17. Daily management.

17.1 The daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with such daily management may, in accordance with article 60 of the Law, may be delegated to one or more directors, officers or other agents, shareholder or not, acting individually or jointly. Their appointment, removal and powers shall be determined by a resolution of the board of directors.

17.2 The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

Art. 18. Election, removal and term of office of directors.

18.1 The directors shall be elected by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office.

18.2 The term of office of a director may not exceed six (6) years and each director shall hold office until a successor is elected. Directors may be re-elected for successive terms.

18.3 The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented in a general meeting.

18.4 Any director may be removed at any moment with or without cause by the general meeting of shareholders at a simple majority vote of the shares present or represented.

18.5 If a legal entity is appointed as director of the Company, such legal entity must designate a private individual as permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time. An individual may only be a permanent representative of one (1) director and may not be a director at the same time.

Art. 19. Vacancy in the office of a director.

19.1 In the event of a vacancy in the office of a director because of death, legal incapacity, bankruptcy, retirement or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis and for a period of time not exceeding the initial mandate of the replaced director by the remaining directors until the next meeting of shareholders which shall resolve on the permanent appointment, in compliance with the applicable legal provisions.

19.2 In case the vacancy occurs in the office of the Company's sole director, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of shareholders.

19.3 If and as long as a pledge over shares of the Company exists and to the extent required by any agreement on such pledge, the pledgee will be informed of place and time of any board meeting.

Art. 20. Convening meetings of the board of directors.

20.1 The board of directors shall meet upon call by the chairman, or by any director, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of directors shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

20.2 Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

20.3 No prior notice shall be required in case all the members of the board of directors are present or represented at such meeting and have waived any convening requirement, or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of directors.

Art. 21. Conduct of meetings of the board of directors.

21.1 The board of directors shall elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

21.2 The chairman shall chair all meetings of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

21.3 Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing another director as his proxy in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A director may represent one or more, but not all of his colleagues.

21.4 Meetings of the board of directors may also be held by conference-call or video conference or by any other telecommunication means, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

21.5 The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

21.6 Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. The chairman shall have a casting vote.

21.7 Save as otherwise provided by the Law, any director who has, directly or indirectly, an interest in a transaction submitted to the approval of the board of directors which conflicts with the Company's interest, must inform the board of directors of such conflict of interest and must have his declaration recorded in the minutes of the board meeting. The relevant director may not take part in the discussions on and may not vote on the relevant transaction. Any such conflict of interest must be reported to the next general meeting of shareholders prior to taking any resolution on any other item.

21.8 The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. The directors may express their consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

Art. 22 Minutes of the meeting of the board of directors Minutes of the decisions of the sole director.

22.1 The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by any two (2) directors present. Copies or excerpts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman or by any two (2) directors. If the Company is managed by a sole director, the sole director will sign these documents.

22.2 The decisions of the sole director shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole director. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole director.

Art. 23. Dealing with third parties.

23.1 The Company shall be bound towards third parties in all circumstances by the joint signature of any two (2) directors or by the joint signatures or by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of directors. If the Company is managed by a sole director, the Company will be bound by the sole signature of the sole director.

23.2 Within the limits of the daily management, the Company shall be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom such power may have been delegated acting individually or jointly in accordance within the limits of such delegation.

E. Supervision of the Company

Art. 24. Statutory Auditors – Independent Auditors.

24.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors (commissaire(s) aux comptes). The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditor(s) and shall determine their term of office, which may not exceed six (6) years.

24.2 Any statutory auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

24.3 The statutory auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

24.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditor'(s) (réviseur(s) d'entreprises agréé (s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies' register and the accounting and annual accounts of undertakings, the institution of statutory auditor(s) is suppressed.

24.5 An independent auditor may only be removed with cause or with his approval by the general meeting of shareholders.

F. Year - Allocation of profits - Interim dividends

Art. 25. Financial year. The financial year of the Company shall begin on first January of each year and shall end on thirty-first December of the same year.

Art. 26. Annual accounts - Allocation of profits.

26.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of directors draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account in accordance with the Law.

26.2 From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

26.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees with such allocation.

26.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

26.5 Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's annual net profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

Art. 27. Interim dividends - Share premium.

27.1 The board of directors may proceed to the payment of interim dividends subject to the provisions of the Law.

27.2 Any share premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law.

G. Liquidation

Art. 28. Liquidation.

28.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders, deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

28.2 Unless otherwise provided in these articles of association, the surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion of the number of shares of the Company held by them.

H. Final clause - Governing law

Art. 29. Governing law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

Transitional provisions

1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on 31 December 2012.

2. The first general meeting of the shareholders shall take place on the 4th Wednesday of the month of June 2013 at 2.00 p.m. (CEST).

3. Interim dividends may also be distributed during the Company's first financial year.

Subscription and payment

The thirty-one thousand (31,000) shares issued have been subscribed as follows:

-Thirty-one thousand (31,000) shares have been subscribed by "Circuit 1", aforementioned, for the price of thirty one thousand euro (EUR 31,000).

The total contribution in the amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) is entirely allocated to the share capital.

Proof of the existence and the value of the above-mentioned contributions has been produced to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions provided for or referred to in articles 26 of the Law and expressly states that they have been complied with.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro.

Resolutions of the sole shareholder

The incorporating shareholder, representing the entire share capital of the Company, has thereupon passed the following resolutions:

1. The address of the registered office of the Company is set at 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

2. The following persons are appointed as directors of the Company for a limited term until the date of the annual general meeting of the shareholders convened to approve the Company's annual accounts for the financial year 2017:

- Pascal LECLERC, born in Longwy (France) on 4 December 1966, professionally residing at 121, Avenue de la Faïencerie, L1511 Luxembourg,
- Charles MEYER, born in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg) on 19 April 1969, professionally residing at 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg,
- Christian COUTURIER, born in Paris (France) on 14 October 1968, professionally residing at 68, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, France.

The following person is appointed as independent auditor until the general meeting of shareholders convened to approve the Company's annual accounts for the first financial year:

Mazars Luxembourg, a société anonyme incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' register under number B 159.962, having its registered office at 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing party and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le treize juillet.

Par-devant nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

«Circuit 1», une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège au 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 163.571,

ici dûment représentée à l'effet des présentes par Madame Anne Mauske, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration établie à cet effet à Luxembourg, le 11 juillet 2012.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle arrête les statuts comme suit:

A. Nom - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Nom. Il existe conformément aux présentes une société anonyme sous la dénomination de «Circuit 3» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») et par les présents statuts.

Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 La Société peut lever des fonds, notamment en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte de billets à ordre, de titres ou tous titres représentatifs d'une dette, bons, obligations et de manière générale émettre des titres de tout type.

2.4 La Société peut aussi agir en qualité d'associé/actionnaire avec une responsabilité limitée ou illimitée pour les dettes et les obligations de toute entité luxembourgeoise ou étrangère.

2.5 La Société pourra exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estimera utile pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré au sein de la même commune par décision du conseil d'administration. Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil d'administration.

B. Capital social – Actions**Art. 5. Capital social.**

5.1. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000), représenté par trente et un mille (31.000) actions ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts ou comme prévu dans les présents statuts.

5.3 Toutes nouvelles actions à payer en espèces seront offertes par préférence aux actionnaires/à l'actionnaire existant (s) détenant des actions de la même catégorie que les nouvelles actions offertes. En cas de pluralité d'actionnaires, ces actions seront offertes aux actionnaires en proportion du nombre d'actions détenues par eux dans le capital social de la Société. Le conseil d'administration devra déterminer le délai pendant lequel ce droit de souscription préférentiel pourra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours à compter de la date de l'envoi d'une lettre recommandée aux actionnaires annonçant l'ouverture de la souscription. L'assemblée générale des actionnaires peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires/de l'actionnaire existants ou autoriser le conseil d'administration à le faire, dans les conditions requises pour une modification des présents statuts ou selon les modalités prévues par l'article 6 ci-dessous.

5.4 Nonobstant toute clause contraire dans les statuts, le droit préférentiel de souscription mentionné à l'article 5.3 ne s'applique pas aux actions pour lesquelles les droits de participation aux distributions ou au partage du patrimoine social en cas de liquidation sont différents.

5.5 La Société peut racheter ses propres actions sous réserve des dispositions de la Loi.

Art. 6. Actions.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en actions ayant chacune la même valeur nominale. Les porteurs d'actions, d'obligations ou autres titres nominatifs émis par la Société ne pourront demander la conversion de ceux-ci en actions, obligations ou titres aux porteurs.

6.2 Les actions de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.

6.4 Le décès, l'incapacité, la dissolution, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire concernant tout actionnaire n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 7. Registre des actions - Transfert des actions.

7.1 Il est tenu par la Société un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance. Ce registre contiendra les indications prévues par la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, à la demande et aux frais de l'actionnaire concerné.

7.2 En conformité avec l'article 9 de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, telle que modifiée, les droits de vote des actions (et tout autre droit y attaché) peuvent être exercés par toute personne en faveur de qui les actions ont été mises en gage dans le respect des conditions prévues par, et en conformité avec, le contrat de gage y relatif (s'il y en a). Une telle personne peut, en conformité avec les dispositions du contrat de gage (s'il y en a), exercer tous les droits d'un actionnaire concerné dans une assemblée générale d'actionnaires ou lors de la prise de résolutions d'actionnaires, incluant le droit (sans limitation) (1) de convoquer une assemblée générale des actionnaires seul (dans la mesure permise par une loi y applicable) et de demander au conseil d'administration de convoquer une assemblée générale des actionnaires, (2) de demander d'ajouter des points à l'ordre du jour d'une assemblée générale et (3) de prendre des résolutions par écrit (dans la mesure permise par la loi).

7.3 La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action est détenue par plusieurs personnes, ces personnes devront désigner un mandataire unique qui les représentera à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à l'action jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme mandataire auprès d'elle.

7.4 Les actions sont librement cessibles, sous réserve des dispositions de la Loi.

7.5 Toute cession d'action sera opposable à la Société et aux tiers soit (i) par l'enregistrement d'une déclaration de cession dans le registre des actions, signée et datée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, soit (ii) par la société sur notification de la cession à la Société, ou par l'acceptation de la cession par la Société.

C. Assemblée générale des actionnaires

Art. 8. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

8.1 Sans préjudice des stipulations de l'article 7.2, les actionnaires de la Société exercent leurs droits collectifs dans l'assemblée générale des actionnaires. Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. L'assemblée générale des actionnaires est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par ces statuts, sans préjudice des stipulations de l'article 7.2.

8.2 Si la Société a seulement un actionnaire, toute référence à «l'assemblée générale des actionnaires» utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence à «l'actionnaire unique», en fonction du contexte et selon le cas, cet actionnaire unique exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

8.3 Les décisions suivantes doivent être prises par l'assemblée générale des actionnaires (sans préjudice d'autres pouvoirs réservés à l'assemblée générale des actionnaires par la Loi):

- toute modification des règles de majorité concernant la nomination ou la révocation des administrateurs de la Société ayant directement ou indirectement pour effet de faire perdre à l'actionnaire de la Société le droit de nommer ou révoquer les administrateurs de la Société;

- toute modification de la forme de la Société ou de sa nationalité, ou un transfert du siège social de la Société en dehors du Grand-Duché de Luxembourg;

- toute fusion impliquant la Société; ou

- toute modification des statuts de la Société ayant pour effet d'entraver les droits d'un bénéficiaire de sûretés accordées sur les actions de la Société, s'il y en a.

8.4 L'approbation préalable de l'assemblée générale des actionnaires est requise pour la décision suivante:

- toute notification écrite faite par la Société confirmant ou prétendant que son centre principal d'intérêts ("COMI") ne se trouve pas au Luxembourg.

Art. 9. Convocation de l'assemblée générale des actionnaires.

9.1 L'assemblée générale des actionnaires de la Société peut à tout moment être convoquée par le conseil d'administration ou, le cas échéant, par le(s) commissaire(s) aux comptes.

9.2 L'assemblée générale des actionnaires doit obligatoirement être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s) aux comptes lorsqu'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société en fait la demande écrite. Dans ce cas, l'assemblée générale des actionnaires doit être tenue dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de cette demande.

9.3 Les avis de convocation à toute assemblée générale des actionnaires doivent contenir la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée et se fera par lettre recommandée envoyée huit (8) jours avant la date de l'assemblée à chaque actionnaire. Dans la mesure requise par un contrat de nantissement qui existerait concernant les actions émises par la Société, une copie de la convocation contenant l'ordre du jour de la réunion sera envoyée au créancier-gagiste en conformité avec les stipulations de ce contrat, ce qui sera surtout (mais sans limitation) le cas concernant des assemblées convoquées afin de délibérer sur les points suivants:

- toute modification des règles de majorité concernant la nomination ou la révocation des administrateurs de la Société ayant directement ou indirectement pour effet de faire perdre à l'actionnaire de la Société le droit de nommer ou révoquer les administrateurs de la Société;

- toute modification de la forme de la Société ou de sa nationalité, ou un transfert du siège social de la Société en dehors du Grand-Duché de Luxembourg;

- toute fusion impliquant la Société;

- toute modification des statuts de la Société ayant pour effet d'entraver les droits d'un bénéficiaire de sûretés accordées sur les actions de la Société, s'il y en a; ou.

- toute notification écrite faite par la Société confirmant ou prétendant que son centre principal d'intérêts ("COMI") ne se trouve pas au Luxembourg.

9.4 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée générale des actionnaires et s'ils renoncent à toutes les conditions de la convocation, l'assemblée générale des actionnaires peut être tenue sans convocation préalable ni publication.

Art. 10. Conduite de l'assemblée générale des actionnaires.

10.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg tel que fixé dans l'avis de convocation, le 4ème mercredi du mois de juin à 14.00 heures. D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

10.2 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à toute assemblée générale des actionnaires, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun étant désigné par l'assemblée générale des actionnaires, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient actionnaires ou membres du conseil d'administration.

10.3 Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale des actionnaires.

10.4 Un actionnaire peut agir à toute assemblée générale des actionnaires en désignant une autre personne comme son mandataire par écrit ou par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les actionnaires. Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée générale des actionnaires.

10.5 Tout actionnaire qui prend part à une assemblée par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre mutuellement sans discontinuité, garantissant une participation effective à l'assemblée, est réputé être présent pour le calcul du quorum et des votes, à condition que de tels moyens de communication soient disponibles sur les lieux de l'assemblée.

10.6 Chaque actionnaire peut voter à une assemblée générale des actionnaires à l'aide d'un bulletin de vote signé en l'envoyant par courrier, courrier électronique, télécopie ou tout autre moyen de communication au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les bulletins de vote qui leur auront été procurés par la Société et qui indiquent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les propositions soumises au vote de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition, trois cases à cocher permettant à l'actionnaire de voter en faveur ou contre la proposition, ou d'exprimer une abstention par rapport à chacune des propositions soumises au vote, en cochant la case appropriée.

10.7 Les bulletins de vote qui, pour une proposition de résolution, n'indiquent pas uniquement (i) un vote en faveur ou (ii) contre la proposition de résolution ou (iii) exprimant une abstention sont nuls en ce qui concerne cette résolution. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires à laquelle ils se réfèrent.

Art. 11. Quorum et vote.

11.1 Chaque action donne droit à un (1) vote.

11.2 Sauf disposition contraire de la Loi ou des présents statuts, les résolutions des assemblées générales des actionnaires valablement convoquées ne nécessitent aucun quorum et seront adoptées à la majorité simple des votes valablement exprimés quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. Les abstentions et votes nuls ne sont pas pris en compte.

Art. 12. Modification des statuts. Les présents statuts peuvent être modifiés par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés lors d'une assemblée où au moins la moitié du capital social de la Société est présente ou représentée. Dans le cas où la deuxième condition n'est pas satisfaite, une seconde assemblée générale pourra être convoquée selon les modalités prévues par la Loi et par les présents statuts, qui pourra délibérer quelle que soit la proportion du capital social représenté et à laquelle les résolutions seront adoptées à une majorité d'au moins deux-tiers des votes valablement exprimés. Les abstentions et les votes nuls ne sont pas pris en compte.

Art. 13. Changement de nationalité. Les actionnaires ne pourront pas changer la nationalité de la Société autrement que par le consentement unanime des actionnaires.

Art. 14. Report de l'assemblée générale des actionnaires. Le conseil d'administration peut reporter toute assemblée générale des actionnaires jusqu'à quatre (4) semaines. Le conseil d'administration doit le faire si cela lui est demandé par des actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital social de la Société. Par un tel report d'une assemblée générale des actionnaires, toute décision déjà adoptée sera annulée.

Art. 15. Procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires.

15.1 Le bureau de toute assemblée générale des actionnaires rédige le procès-verbal de l'assemblée, qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout actionnaire qui en fait la demande.

15.2 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers, doivent être certifiés conformes à l'original par le notaire ayant la garde de l'acte authentique, dans le cas où l'assemblée a été inscrite dans un acte notarié, ou signés par le président du conseil d'administration ou par deux (2) administrateurs.

D. Le conseil d'administration

Art. 16. Composition et pouvoirs du conseil d'administration.

16.1 La Société sera administrée par un conseil d'administration dont les membres ne doivent pas nécessairement être actionnaires, et composé d'au moins trois (3) membres. Toutefois, si la Société est formée par un actionnaire ou s'il est constaté lors d'une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions émises par la Société sont détenues par un seul actionnaire, la Société pourra être administrée par un seul administrateur et ce, jusqu'à la première assemblée générale des actionnaires faisant suite à l'augmentation du nombre d'actionnaires. Dans ce cas et dans la mesure applicable et lorsque le terme «administrateur unique» n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, une référence au «conseil d'administration» utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence à «l'administrateur unique».

16.2 Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges pour agir au nom de la Société et pour prendre toutes actions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social, à l'exception des pouvoirs que la Loi ou les présents statuts réservent à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 17. Gestion journalière.

17.1 La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion peut, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguée à un ou plusieurs administrateurs, représentant ou autre agent, actionnaire ou non, susceptibles d'agir seuls ou conjointement. Leur désignation, les conditions de leur révocation et l'étendue de leurs pouvoirs sont déterminés par une résolution du conseil d'administration.

17.2 La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou sous seing privé.

Art. 18. Election, révocation des administrateurs et terme du mandat.

18.1 Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs émoluments et la durée de leur mandat.

18.2 La durée du mandat d'un administrateur ne peut excéder six (6) années et tout administrateur exercera son mandat jusqu'à ce que son successeur ait été élu. Tout administrateur peut être réélu pour des périodes successives.

18.3 Les administrateurs sont élus par un vote à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'assemblée générale.

18.4 Tout administrateur peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des actionnaires par un vote à la majorité simple des actions présentes ou représentées.

18.5 Si une personne morale est nommée au poste d'administrateur de la Société, cette personne morale devra désigner une personne physique comme représentant permanent, qui exercera le mandat au nom et pour le compte de cette personne morale. La personne morale susvisée ne peut démettre son représentant permanent que si, dans le même temps, il lui désigne un successeur. Une personne physique ne peut être le représentant permanent que d'un (1) administrateur et ne peut pas en même temps être lui-même administrateur.

Art. 19. Vacance d'un poste d'administrateur.

19.1 Dans l'hypothèse où un poste d'administrateur devient vacant à la suite d'un décès, d'une incapacité juridique, d'une faillite, d'une retraite ou autre, cette vacance peut être provisoirement, et pour une période ne pouvant excéder la durée du mandat initial de l'administrateur remplacé, comblée par les administrateurs restant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui se prononcera sur une nomination permanente, conformément aux dispositions légales applicables.

19.2 Dans l'hypothèse où la vacance intervient dans le mandat de l'administrateur unique de la Société, cette vacance doit être comblée sans délai par l'assemblée générale des actionnaires.

19.3 Au cas où et tant qu'il existe un nantissement sur les actions et dans la mesure où cela est requis par ce nantissement, le créancier-gagiste sera informé du lieu et l'heure de toute réunion du conseil d'administration.

Art. 20. Convocation des réunions du conseil d'administration.

20.1 Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de tout administrateur au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil d'administration se tiendront au siège social sauf s'il en est disposé autrement dans l'avis de convocation.

20.2 Un avis de convocation écrit à toute réunion du conseil d'administration doit être donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation devra mentionner la nature et les raisons de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment écrit de chaque administrateur par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie d'un tel document écrit étant suffisante pour le prouver. Aucune convocation préalable n'est requise pour une réunion du conseil d'administration devant se tenir à un lieu et à un moment déterminé dans une précédente résolution du conseil d'administration.

20.3 Aucun avis de convocation préalable n'est requis dans le cas où tous les membres du conseil d'administration sont présents ou représentés à une réunion du conseil d'administration et ont renoncé aux formalités de convocation, ou dans le cas de décisions écrites signées et approuvées par tous les membres du conseil d'administration.

Art. 21. Conduite des réunions du conseil d'administration.

21.1 Le conseil d'administration doit choisir un président du conseil d'administration parmi ses membres. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui peut ne pas être membre du conseil d'administration et qui aura la charge de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

21.2 Le président du conseil d'administration préside à toute les assemblées d'actionnaires et à toute réunion du conseil d'administration mais en son absence, le conseil d'administration peut provisoirement élire un autre administrateur comme président temporaire par un vote à la majorité des voix présentes à la réunion.

21.3 Tout administrateur peut se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant sous forme écrite par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre administrateur

comme son mandataire, une copie de la désignation étant suffisante pour le prouver. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

21.4 Les réunions du conseil d'administration peuvent se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de télécommunication permettant à toutes les personnes participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à l'assemblée. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion et la réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

21.5 Le conseil d'administration ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration.

21.6 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion du conseil d'administration. Le président du conseil a une voix prépondérante.

21.7 Sauf si la Loi en dispose autrement, tout administrateur qui a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial dans une transaction soumise à l'approbation du conseil d'administration qui est en conflit avec l'intérêt de la Société doit informer le conseil d'administration de ce conflit d'intérêts et doit voir sa déclaration enregistrée dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration. Cet administrateur ne peut ni participer aux discussions concernant la transaction en cause, ni au vote s'y rapportant. Tout conflit d'intérêts de ce type doit être rapporté à l'assemblée générale des actionnaires suivante, avant que toute décision concernant tout autre point ne soit prise.

21.8 Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation, par courrier, par télécopie ou par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Les administrateurs peuvent exprimer leur consentement séparément, l'ensemble faisant preuve de l'adoption des résolutions. La date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

Art. 22. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration - Procès-verbaux des décisions de l'administrateur unique.

22.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par deux (2) administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux (2) administrateurs. Lorsque la Société est administrée par un administrateur unique, ce dernier signera ces documents.

22.2 Les décisions de l'administrateur unique sont enregistrées dans des procès-verbaux qui seront signés par l'administrateur unique. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par l'administrateur unique.

Art. 23. Rapports avec les tiers.

23.1 Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée en toute circonstance par la signature conjointe de deux (2) administrateurs et/ou par la seule signature ou la signature conjointe de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration. Lorsque la Société est administrée par un administrateur unique, la Société sera engagée par sa seule signature.

23.2 Dans les limites de la gestion journalière, la Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir aura été délégué agissant seule ou conjointement conformément aux règles d'une telle délégation.

E. Surveillance de la Société

Art. 24. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises agréé.

24.1 Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

24.2 Tout commissaire aux comptes peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des actionnaires.

24.3 Les commissaires aux comptes statutaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents de toutes les opérations de la Société.

24.4 Si les actionnaires de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, l'institution de commissaires aux comptes est supprimée.

24.5 Le réviseur d'entreprises agréé ne peut être révoqué par l'assemblée générale des actionnaires que pour juste motif ou avec son accord.

F. Exercice - Affectation des bénéfices - Dividendes intérimaires

Art. 25. Exercice social L'exercice de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 26. Comptes annuels - Distribution des bénéfices.

26.1 A la fin de chaque exercice, les comptes sont clôturés et le conseil d'administration dresse un inventaire de l'actif et du passif, le bilan financier et le compte de résultats conformément à la Loi.

26.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, au moins cinq pour cent (5 %) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

26.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un actionnaire peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'actionnaire accepte cette affectation.

26.4 En cas de réduction de capital, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

26.5 Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires déterminera de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

Art. 27. Dividendes intérimaires - Prime d'émission.

27.1 Le conseil d'administration peut distribuer des dividendes intérimaires sous réserve des dispositions de la Loi.

27.2 Toute prime d'émission ou réserve distribuable est librement distribuable sous réserve des dispositions de la Loi.

G. Liquidation**Art. 28. Liquidation.**

28.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui décide de la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun. Sauf disposition contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement du passif de la Société.

28.2 Sauf s'il en est disposé autrement dans les présents statuts, le surplus résultant de la réalisation des actifs et du paiement du passif sera distribué entre les actionnaires en proportion du nombre des actions qu'ils détiennent dans la Société.

H. Disposition finale - Loi applicable

Art. 29. Loi applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les précédents statuts les parties se réfèrent à la Loi.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2012.

2. La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le 4^e mercredi du mois de juin 2013 à 14.00 heures.

3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués au cours du premier exercice social de la Société.

Souscription et paiement

Les trente et un mille (EUR 31.000) actions émises ont été intégralement souscrites par Circuit 1, prénommée.

Les actions souscrites par Circuit 1 prénommée, ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné. L'apport est entièrement alloué au capital social.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et déclare expressément qu'elles sont remplies.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué à environ mille cinq cents euros.

Décisions de l'actionnaire unique

L'actionnaire constituant, représentant l'intégralité du capital émis de la Société, a adopté les résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est établie au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg.

2. La personne suivante est nommée administrateur jusqu'à la date de l'assemblée générale annuelle convoquée afin de statuer sur les comptes clos en 2017:

- Pascal LECLERC, né à Longwy (France) le 4 décembre 1966, résidant professionnellement au 121, Avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg,

- Charles MEYER, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 19 avril 1966, résidant professionnellement au 121, Avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg,

- Christian COUTURIER, né à 14 octobre 1968 à Paris (France), résidant professionnellement au 68, rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris, France.

3. La personne suivante est nommée réviseur d'entreprises agréé de la Société jusqu'à la date de l'assemblée générale annuelle convoquée afin de statuer sur les comptes du premier exercice social:

Mazars Luxembourg, une société anonyme constituée et existant sous les lois du Luxembourg, enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés (R.C.S) sous le numéro B 159.962, ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, aux jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction en français; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom, et demeure, ladite mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. MAUSKE, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 17 juillet 2012. Relation: EAC/2012/9445. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2012089023/759.

(120125448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2012.

Ronbeton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, 13, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 38.097.

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue en date du 29 juin 2012 que:

- le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur James CARPI, arrivé à expiration en 2010, est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2015 qui se tiendra en 2016.

- l'assemblée générale ratifie tous les actes de gestion nécessaires et utiles à la réalisation de l'objet social qui ont été pris par Monsieur James CARPI depuis l'expiration de son précédent mandat d'administrateur-délégué.

Il est porté à la connaissance des tiers que les adresses actuelles des membres du conseil d'administration, de l'administrateur-délégué et du commissaire sont les suivantes:

Membres du conseil d'administration:

- Jonathan CARPI: 45, rue Kellermann, F-57000 Metz
- James CARPI: 2, Place de la Comédie, F-57000 Metz
- Ivan CARPI: 5, rue Lafayette, F-57000 Metz

Administrateur-délégué:

- James CARPI: 2, Place de la Comédie, F-57000 Metz

Commissaire:

- Silvio ESPOSITO: Moulin de Régnier - Lauvallières, F-57645 Nouilly

Livange, le 29 juin 2012.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2012091052/26.

(120127698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Cable Trade and Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 59.646.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 9 juillet 2012 à 11.00 heures

Le mandat du commissaire aux comptes EWA REVISION S.A. est remplacé par la société FIRELUX S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84589, avec siège à L – 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy. Ce mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale à tenir en l'an 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2012090644/14.

(120127678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Cristal de Luxe, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 161.303.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2012090641/10.

(120128462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Calidris 28 AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 139.001.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012090647/9.

(120128354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Camada S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 80.769.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012090648/9.

(120128322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

CAP Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 163.128.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 juillet 2012.

Référence de publication: 2012090651/10.

(120127690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Molycorp Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 170.252.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-first day of June.

Before Us Maître Francis KESSELER, notary, residing in Esch/Alzette (Luxembourg).

There appeared:

Molycorp Inc., a company duly incorporated and validly existing under the laws of Delaware, USA, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, USA, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée):

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Molycorp Luxembourg Holdings S.à r.l" (the "Company").

The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of incorporation (the "Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate Object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may, by a prior resolution of the shareholders: borrow in any form, except by way of public offer; it may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities; it may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries or affiliated companies; it may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other subsidiary or affiliate company, and, generally, for its own benefit and that of any other subsidiary or affiliate company. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at USD 15,798.- (fifteen thousand seven hundred ninety-eight dollars), represented by 15.798.- (fifteen thousand seven hundred ninety-eight) shares in registered form, having a nominal value of USD 1.- (one dollar) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties or by reason of death is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.4. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.5. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.6. The Company may redeem its own shares, provided:

- (i) It has sufficient distributable reserves for that purpose; or
- (ii) The redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers.

8.1 If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the "Board"). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

8.2 Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.3 Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any two (2) managers, one class A manager and one class B manager or two Class A managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate if all its members are present or represented.

Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager or all class A managers votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in the minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers ("Managers' Circular Resolutions") shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.4 Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any of two members of the Board. If the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of at least one (1) class A manager and one (1) class B manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board, pursuant to article 8.2 (ii).

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11 General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.

11.1 Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a "General Meeting").

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written "Shareholders' Resolutions").

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2 Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) Notwithstanding subsection (ii) above, if all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Annual General Meeting. An annual General Meeting shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice before the end of the sixth month following the end of the financial year.

If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following bank business day. The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board, exceptional circumstances so require.

Art. 13. Sole shareholder.

13.1 When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) The sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) Any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and

(iii) The resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 14. Financial year and Approval of annual accounts.

14.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

14.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

14.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

14.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved within six (6) months following the end of the relevant financial year.

Art. 15. Auditors.

15.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

15.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The statutory auditors (commissaires) are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 16. Allocation of profits.

16.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

16.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) The Board must draw up interim accounts;
- (ii) The interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) Within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends.

VI. Dissolution - Liquidation

The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

Powers of attorney may be granted by any of the means described above.

Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31) of December 2012.

Subscription and Payment

Molycorp Inc., represented as stated above, subscribes for 15,798.- (fifteen thousand seven hundred ninety-eight) shares in registered form, having a nominal value of USD 1.- (one dollar) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of USD 15,798.- (fifteen thousand seven hundred ninety-eight dollars),

The amount of USD 15,798.- (fifteen thousand seven hundred ninety-eight dollars), is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (€ 1,500.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as A managers of the Company for a period ending at the annual General Meeting to be held in 2013:

John F. Ashburn Jr., Executive Vice President and General Counsel, professionally residing at 5619 DTC Parkway, Suite 1000, Greenwood Village, Colorado, USA;

Mark A. Smith, Chief Executive Officer, professionally residing at 5619 DTC Parkway, Suite 1000, Greenwood Village, Colorado, USA;

John L. Burba, Ph.D., Executive Vice President & Chief Technology Officer, professionally residing at 5619 DTC Parkway, Suite 1000, Greenwood Village, Colorado, USA;

2. The following are appointed as B managers of the Company for a period ending at the annual General Meeting to be held in 2013:

Johan Dejans, professionally residing at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Luxembourg;

Johanna van Oort, professionally residing at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office of the Company is located at 13-15 Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Esch/Alzette, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-et-un juin.

Par devant le soussigné Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Molycorp Inc., une société du Delaware, dont le siège social se situe à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, USA, représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, salariée, avec adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination.

1.1. Le nom de la société est «Molycorp Luxembourg Holdings S.à r.l.» (la «Société»). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Object social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales ou à des sociétés affiliées. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute filiale ou société affiliée et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute filiale ou société affiliée. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières, ou industrielles et toutes les transactions concernant des bien immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à USD 15.798 (quinze mille sept cent quatre-vingt-dix-huit dollars), représenté par 15.798 (quinze mille sept cent quatre-vingt-dix-huit) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar) chacune.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) ou par suite du décès à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.4. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.5. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.6. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition:

- (i) Qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet, ou
- (ii) Que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance.

8.1 Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le «Conseil»). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

8.2 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.3 Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants, un gérant de classe A et un gérant de classe B ou deux gérants de classe A, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans les lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, pourvu qu'au cas où les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B, ou tous les gérants de classe A votent en faveur de la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des «Résolutions Circulaires des Gérants») sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.4 Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants. Si les associés ont nommé différentes classes de gérants, à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B, la Société engagée par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou par les signatures conjointes de deux (2) gérants de classe A.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil, conformément à l'article 8.2 (ii).

Art. 9. Gérant unique.

9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux Gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1 Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

11.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1 (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une «Assemblée générale»).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des «Résolutions Ecrites des Associés»).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée générale à la demande des associés représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Nonobstant la sous-section (ii) ci-dessus, si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées pas des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associées sont adoptées avec les quorum de présence et majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature recue endéans le délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Assemblée générale annuelle. Une Assemblée Générale annuelle devra être tenue au siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera spécifié dans la convocation avant la fin du sixième mois suivant la fin de l'exercice social

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle sera tenue le jour ouvrable bancaire suivant. L'assemblée générale pourra être tenue à l'étranger, si de l'opinion absolue et finale du Conseil d de Gérance, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 13. Associé unique.

13.1 Dans le cas ou le nombre des associés est réduit à un (1):

- (i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires es Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et
- (i) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 14. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

14.1 l'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et les compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérant(s) et des associés envers la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4 Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question.

Art. 15. Commissaires/Réviseurs d'entreprises agréés.

15.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans le cas prévu par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

15.2 Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujet à la renomination par l'Assemblée Générale Annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la «Réserve Légale»). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

16.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

16.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) Des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) Ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) La décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et
- (iv) Compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

Dispositions générales

Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus.

Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2012.

Souscription et Libération

Molyvorp Inc., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 15.798 (quinze mille sept cent quatre-vingt dix-huit) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de USD 1 (un Dollar) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de USD 15.798 (quinze mille sept cent quatre-vingt dix-huit Dollars).

Le montant de USD 15.798 (quinze mille sept cent quatre-vingt dix-huit) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe A de la Société pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale annuelle devant se tenir en 2013:

John F. Ashburn Jr., vice président exécutif et conseil général, résidant professionnellement 5619 DTC Parkway, Suite 1000, Greenwood Village, Colorado, USA;

Mark A. Smith, directeur général, résidant professionnellement 5619 DTC Parkway, Suite 1000, Greenwood Village, Colorado, USA;

John L. Burba, vice-président exécutif et chef de la technologie, résidant professionnellement 5619 DTC Parkway, Suite 1000, Greenwood Village, Colorado, USA;

2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe B de la Société pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale annuelle devant se tenir en 2013:

Johan Dejans, résidant professionnellement 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg; et

Johanna van Oort, résidant professionnellement 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête des parties comparantes que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passe à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 25 juin 2012. Relation: EAC/2012/8244. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santoni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2012090217/504.

(120126906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2012.

Carraro International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 15, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 68.721.

Les comptes consolidés de CARRARO SPA au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Référence de publication: 2012090654/11.

(120128411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Casandra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 127.620.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale annuelle du 5 juin 2012 que les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- la démission de Kohnen & Associés S.à r.l.en tant que commissaire aux comptes est acceptée avec effet immédiat;
- la nomination de Viscomte S.à r.l. , avec adresse au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes est acceptée avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2018.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 23 juillet 2012.

Référence de publication: 2012090655/14.

(120127653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

CBS Broadcast Kingworld - CBS-Lux Holding LLC S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 153.331.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Référence de publication: 2012090656/10.

(120128292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

CBS CSI Distribution - CBS-Lux Holding LLC S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 153.327.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Référence de publication: 2012090657/10.

(120128291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Chunko S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 142.080.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012090667/9.

(120127820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

CBS Worldvision - CBS-Lux Holding LLC S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 153.323.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Référence de publication: 2012090658/10.

(120128295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

CEP II Participations S.à r.l. SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 96.017.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2012.

CEP II Participations S.à r.l. SICAR

Un mandataire

Référence de publication: 2012090660/13.

(120128170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

CEPS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 90, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 94.524.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CLAUDE CHEVRIER

GERANTE

Référence de publication: 2012090661/11.

(120127958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

CEPS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 90, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 94.524.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CLAUDE CHEVRIER

GERANTE

Référence de publication: 2012090662/11.

(120127978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Cyclan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 138.775.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012090684/9.

(120128308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Ypso Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 41.898.225,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 110.644.

L'an deux mille douze, le douze juin.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de la société YPSO Holding S.à r.l. ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 110.644, constituée suivant acte de Maître H. Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 13 septembre 2005, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, numéro 40 du 6 janvier 2006, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché du Luxembourg, en date du 3 février 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1134 du 27 mai 2011, (ci-après la "Société"),

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 17.00 heures par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, agissant comme Président, qui désigne Madame Sophie HENRYON, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, comme Secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée nomme Scrutateur, Madame Claudia ROUCKERT, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette.

Ces trois personnes forment le bureau de l'assemblée.

Les associés se désistent autant que de dû de tout droit ou action né ou à naître du fait de l'absence de convocations.

La feuille de présence est alors arrêtée, "ne varietur", signée par les membres du bureau et annexée au présent procès-verbal.

Le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. Conformément à la liste de présence, les associés représentant l'intégralité du capital social de quarante et un millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 41.898.225,-) sont présents ou représentés à l'assemblée. L'assemblée peut ainsi valablement délibérer et décider sur tous les sujets mentionnés à l'ordre du jour, sans qu'il y ait eu une convocation préalable.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Démission de Monsieur Pierre DANON de ses fonctions de Gérant Hors Catégorie de la Société;

2. Modification de l'article 12 des statuts de la Société aux fins de porter le nombre de gérants de la Société au nombre de 9 en supprimant la catégorie de gérant dénommée gérant hors catégorie et en ne conservant que trois catégories de gérants dénommées gérants de catégories A, gérants de catégorie B et gérants de catégories C. L'article 12 des Statuts aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 12.** La société est administrée par un conseil de gérance composé de neuf (9) gérants, ayant ou non la qualité d'associés, désignés par l'assemblée générale des associés.

Le conseil de gérance comprendra ainsi:

- trois (3) gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A»); et
- trois (3) gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»); et
- trois (3) gérants de catégorie C (les «Gérants de Catégorie C»).

Dans le cas où une personne morale serait nommée gérant, elle désignera une personne physique qui sera son représentant permanent au sein du conseil de gérance.

La durée du mandat des gérants sera de cinq (5) ans, renouvelable.

Si un mandat de gérant devient vacant, par décès, démission ou révocation, l'associé qui avait proposé ce gérant doit proposer son remplaçant à l'assemblée générale des associés dans les dix (10) jours ouvrés suivant le décès, la démission ou la révocation du gérant concerné, parmi une liste d'au moins deux candidats.

Les associés décident d'un commun accord des conditions d'une éventuelle rémunération des gérants. Le conseil de gérance définit les règles applicables au remboursement des dépenses des gérants.

Chacun des associés a la faculté de désigner un (1) censeur qui peut assister, sans voix délibérative, aux réunions du conseil de gérance, si l'associé qui l'a désigné en fait la demande.»

3. Modification de l'article 17 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 17.** La Société sera engagée par (i) la signature conjointe de deux Gérants de Catégorie A ou (ii) par la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.»

4. Démission de Messieurs Patrick DRAHI et Enrique GREBLER de leurs fonctions de gérants de catégorie A de la Société,

5. Nomination de Monsieur Laurent GODINEAU et de Madame Anne-Laure COATES en qualité de gérant de catégorie A de la Société,

6. Divers.

Les Associés adoptent ainsi unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés actent la démission de Monsieur Pierre DANON de son mandat de Gérant Hors Catégorie de la Société avec effet à l'issue de la présente assemblée générale des associés et lui donne quitus pour l'accomplissement de son mandat.

Deuxième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 12 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 12.** La société est administrée par un conseil de gérance composé de neuf (9) gérants, ayant ou non la qualité d'associés, désignés par l'assemblée générale des associés. Le conseil de gérance comprendra ainsi:

- trois (3) gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A»); et
- trois (3) gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»); et
- trois (3) gérants de catégorie C (les «Gérants de Catégorie C»).

Tout gérant peut être révoqué à tout moment et sans motif par l'assemblée générale des associés.

Dans le cas où une personne morale serait nommée gérant, elle désignera une personne physique qui sera son représentant permanent au sein du conseil de gérance.

La durée du mandat des gérants sera de cinq (5) ans, renouvelable.

Si un mandat de gérant devient vacant, par décès, démission ou révocation, l'associé qui avait proposé ce gérant doit proposer son remplaçant à l'assemblée générale des associés dans les dix (10) jours ouvrés suivant le décès, la démission ou la révocation du gérant concerné, parmi une liste d'au moins deux candidats.

Les associés décident d'un commun accord des conditions d'une éventuelle rémunération des gérants. Le conseil de gérance définit les règles applicables au remboursement des dépenses des gérants.

Chacun des associés a la faculté de désigner un (1) censeur qui peut assister, sans voix délibérative, aux réunions du conseil de gérance, si l'associé qui l'a désigné en fait la demande.»

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 17 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 17.** La Société sera engagée par (i) la signature conjointe de deux Gérants de Catégorie A ou (ii) par la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.»

Quatrième résolution

Les Associés actent les démissions de Messieurs Patrick DRAHI et Enrique GREBLER de leur mandat de Gérants de Catégorie A de la Société avec effet à l'issue de la présente assemblée générale des associés, les remercient et leurs donnent quitus pour l'accomplissement de leur mandat.

Cinquième résolution

Les Associés décident de nommer en remplacement de:

(i) Monsieur Patrick DRAHI, Gérant de Catégorie A démissionnaire, Monsieur Laurent GODINEAU, né le 17 juin 1973 à Cholet (France), résidant professionnellement au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, avec effet à l'issue de la présente assemblée et ce jusqu'au 11 juin 2017, et

(ii) Monsieur Enrique GREBLER, Gérant de Catégorie A démissionnaire, Madame Anne-Laure COATES, né le 12 avril 1981 à Cognac (France), résidant au 4, rue des fraisiers, 1212 Grand Lancy (Suisse), avec effet à l'issue de la présente assemblée et ce jusqu'au 11 juin 2017.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant à parler, le Président met fin à la séance.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à mille trois cents euros (€ 1.300,-).

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, en date nommée en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domicile, lesdits comparants ont signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Henryon, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 juin 2012. Relation: EAC/2012/8173. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012090519/112.

(120126932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2012.

CEPS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 90, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 94.524.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CLAUDE CHEVRIER

GERANTE

Référence de publication: 2012090663/11.

(120128349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

CLdN Fin S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 161.485.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Jadot / F. Bracke

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012090668/11.

(120127661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Classic Films, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 97.564.

Les comptes annuels arrêté au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Classic Films S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2012090669/14.

(120128469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Clemalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.310.

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Clemalux S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2012090670/11.

(120127605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Clichy Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 32.487.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

FIDUPAR

1, rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2012090671/14.

(120128231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Cloinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 74.233.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CLOINVEST S.A.

Société anonyme

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012090673/12.

(120127793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Co-Legend S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.

R.C.S. Luxembourg B 142.663.

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AKELYS EUROPEAN SCORE

20, rue Jean-Pierre Beicht - L-1226 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2012090675/12.

(120128188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Co-Legend S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.

R.C.S. Luxembourg B 142.663.

Les comptes annuels au 30 septembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AKELYS EUROPEAN SCORE

20, rue Jean-Pierre Beicht L-1226 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2012090676/12.

(120128213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Diemmevi S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 134.558.

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEMMEVI S.A.
Alexis DE BERNARDI / Régis DONATI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012090698/12.

(120127781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Convert S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2670 Luxembourg, 30, boulevard de Verdun.

R.C.S. Luxembourg B 84.043.

La cession des 400 parts détenues par THEMA ITALIA s.r.l. Passaggio Piscopia 10 PADOVA à Frédéric Charles HANREZ, demeurant 68, rue Africaine B 1060 Bruxelles en date du 1^{er} juillet 2012 a été signifiée à la société.

F. HANREZ
GERANT

Référence de publication: 2012090680/11.

(120127652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Corporation Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 109.975.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CORPORATION INVESTMENTS S.A.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012090682/11.

(120127792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

DMF Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 78.378.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant en 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2012090702/11.

(120128208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

D.P. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 81.508.

Les comptes de la société au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Signature
Le Gérant Technique

Référence de publication: 2012090685/13.

(120127736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

De Feinen Heizungsknechler s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9150 Eschdorf, 17, an der Huuscht.

R.C.S. Luxembourg B 107.618.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012090687/10.

(120127850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Den Neie Feierkrop Société Coopérative, Société Coopérative.

Siège social: L-1129 Luxembourg, 38, rue des Anémones.

R.C.S. Luxembourg B 45.510.

Le Bilan abrégé au 31 Décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Référence de publication: 2012090689/10.

(120127669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Tobacco GTI SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 24, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 103.836.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 22 mars 2012 à 10.00 heures

L'assemblée générale renouvelle jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2018 les mandats des administrateurs suivants:

Monsieur Achillefs WOURWOUKAS, administrateur, administrateur délégué et président du conseil d'administration, né à Salonique (Grèce) le 22.05.1958, demeurant à B – 6041 Gosselies, 50, Faubourg de Charleroi

Madame Roswitha CREMER, administrateur et administrateur-délégué, née à St. Vith (B) le 10.05.1967, demeurant à L – 9990 Weiswampach, 24, Breidelterweeg

Monsieur Ioannis (anc. Giovanni) NTOURAS, administrateur, né à Bruxelles (B) le 26.08.1966, demeurant à B – 1731 Zellik, 34, Goede Luchtwijk

Le mandat du commissaire aux comptes Monsieur Roger NYSTEN, né à Uccle (B) le 01.05.1943, demeurant à L – 9990 Weiswampach, 24, Gruuss Strooss est également renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2018.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2012091145/21.

(120127677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Direct Management Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, 1, rue de Turi.

R.C.S. Luxembourg B 163.268.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012090690/10.

(120128007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

DAIDI Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3213 Bettembourg, 7, rue des Artisans.
R.C.S. Luxembourg B 88.190.

Les comptes de la société au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Signature

Le Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2012090691/13.

(120127735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Darcasa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 36, rue Raymond Poincaré.
R.C.S. Luxembourg B 159.938.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012090692/9.

(120127787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

DE VERBAND (Fédération Agricole d'Achat et de Vente), Société Coopérative.

Siège social: L-2411 Luxembourg, 1-3, rue F.W. Raiffeisen.
R.C.S. Luxembourg B 26.985.

Les comptes annuels du 01.01.2011 au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012090693/10.

(120128366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Dome Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 133.899.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2012.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2012090703/12.

(120128263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.

First Vandalia Luxembourg Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 106.265.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2012090766/10.

(120128304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2012.
